

**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES**  
**Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 17 avril 2019**  
**Pavillon Taillon, salle 458, 13 h 30**

*Présences :*

Julie Arsenault (Traduction et langues)	Monique Richard (Musique)
Annie Berthelot (Rep. étud., Sc. soc.)	Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Lise Savoie (Travail social)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)	Jean-François Thibault (Doyen)
Paul Curtis (Anglais)	Dominique Thomassin (Secteur langue, Rep. prof., Arts et secrétaire)
Julie Forgues (Arts visuels)	Guy Vincent (Histoire et géographie)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)	Andrei Zaharia (Art dramatique)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)	
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)	

*Absences motivées :*

Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)  
Karine Gauvin (Secrétaire)  
Cynthia Létourneau (Rep. unité II)  
Maurice Raymond (Études françaises)  
Julie Rennison (Rep. étud., Arts)

*Invitée :*

Judith Bourque (Rep. étud., Sc. soc.)

**1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 17 avril 2019**

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Paul Curtis propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 février 2019**

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Gervais Mbarga propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Stéphanie Collin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec deux abstentions.

**3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 6 février 2019**

5.1.1 Les modifications apportées aux cours TSTX (Certificat sur les toxicomanies) gérés par la Formation continue figuraient à l'ordre du jour du Conseil académique du 25 mars. On attend des nouvelles de Dany Benoit.

5.2.1 Les modifications des EQE du cours FRAN/EDUC3010 ont été acheminées.

6. Le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs du programme de 1<sup>er</sup> cycle en géographie a été acheminé au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

7. Les rapports d'années sabbatiques ont été envoyés aux affaires professorales.

9.1 Lors du colloque organisé dans le cadre des Journées des études supérieures et de la recherche (« La recherche émergente à la FASS »), cinq nouvelles professeures et nouveaux professeurs ont présenté une communication. Cependant, il demeure que peu de personnes se sont déplacées pour y assister. On souhaite réorganiser cet événement l'an prochain, mais probablement à un autre moment de l'année.

9.2 Annie Berthelot souligne la bonne participation des étudiantes et étudiants lors du banquet de la FASS de cette année. Cet événement a obtenu un grand succès tant du côté du nombre de convives que du côté budgétaire.

9.4 Le doyen a rédigé une lettre pour exposer les doléances des professeures et professeurs au sujet des commandes de livres à la Librairie acadienne et l'a acheminée à la gestionnaire de la librairie. Il n'entrevoit pas nécessairement de changements vu les contraintes qu'impose la gestion des commandes de livres.

#### **4. Affaires étudiantes**

Annie Berthelot présente Judith Bourque, la prochaine représentante des étudiantes et étudiants de sciences sociales pour l'année universitaire 2019-2020. Elle précise que lors des dernières élections cinq postes ont été pourvus au conseil étudiant et qu'il ne reste qu'à trouver le vice-président ou la vice-présidente des finances.

#### **5. Création/modification/évaluation de programmes/cours**

##### **5.1 Département d'anglais [Annexe 1]**

###### **5.1.1 Modification des EQE du cours ANGL3900**

Paul Curtis explique qu'il souhaite inclure dans les EQE du cours de création ANGL3900 (Creative Writing) les artistes professionnels qui ont à leur actif des publications importantes.

Le doyen rappelle l'importance d'indiquer de façon précise les exigences afin d'éviter d'éventuels problèmes d'interprétation. Il propose d'éliminer la troisième phrase qui comporte des ambiguïtés.

Paul Curtis propose l'adoption des EQE ainsi modifiés. Appuyée par Marie-Noëlle Ryan, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

##### **5.2 Département des arts visuels [Annexe 2]**

###### **5.2.1 Modification du profil du B.A.V.**

Le vice-doyen présente une demande de Pierrette Fortin qui souhaite réintégrer la première année du baccalauréat en arts visuels au campus d'Edmundston. Elle n'est plus offerte depuis des années, mais l'a déjà été par le passé. Le campus d'Edmundston possède les ressources nécessaires pour donner ces cours et

a communiqué avec le Département des arts visuels pour préparer ce changement. Le doyen indique qu'il est essentiel de s'assurer qu'une étudiante ou un étudiant qui fait sa première année à Edmundston ne soit pas pénalisé lors de son arrivée au campus de Moncton.

Julie Forgues propose la modification du profil du B.A.V. Appuyée par Marie-Noëlle Ryan, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

### **5.3 Département de philosophie [Annexe 3]**

#### **5.3.1 Modification des EQE des cours PHIL**

Marie-Noëlle Ryan présente les EQE des cours de philosophie. Elle précise que certains cours n'avaient pas d'EQE puisqu'ils n'étaient offerts que par des membres du corps professoral à temps plein et non par des chargées ou chargés de cours. Elle précise qu'elle a consulté le campus d'Edmundston puisque certains cours de philosophie y sont donnés par des chargées ou chargés de cours. Le doyen rappelle que les EQE ne concernent que le campus de Moncton, mais il encourage tout de même les membres à consulter les professeurs des autres campus. Il indique également qu'il est préférable d'établir des exigences plus élevées, et de choisir quelqu'un qui ne les possède pas toutes dans le cas où aucun candidat ne remplirait les EQE, que de trop abaisser les exigences.

Marie-Noëlle Ryan propose l'adoption des EQE. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

### **5.4 Département de traduction et des langues [Annexe 4]**

#### **5.4.1 Abolition du Certificat de formation complémentaire en français langue seconde**

Le vice-doyen présente une demande d'abolition du Certificat de formation complémentaire en français langue seconde qui n'est plus offert depuis plusieurs années.

Julie Arsenault propose l'abolition du Certificat de formation complémentaire en français langue seconde. Appuyée par Annie Berthelot, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

### **5.5 Département de sociologie et de criminologie [Annexe 5]**

#### **5.5.1 Modification des EQE des cours CRIM et SOCI**

Marie-Andrée Pelland présente les EQE des cours CRIM et SOCI qui ont été actualisées et reformulées. Elle précise qu'il n'y a plus d'entente avec le Service correctionnel du Canada puisque ces candidats aux charges de cours n'avaient qu'un baccalauréat. Le département souhaite rehausser les exigences.

Le doyen soulève le fait que l'on exige « des compétences dans le domaine enseigné » dans des cours comme SOCI1100 Thèmes sociologiques et SOCI1210 Lectures dirigées I dont le contenu peut varier. Il suggère que cette formulation soit modifiée dans tous les cours qui ne sont pas des cours thématiques, incluant les stages.

Marie-Andrée Pelland propose l'adoption des EQE des cours CRIM et SOCI avec modifications. Appuyée par Andrei Zaharia, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.6 Faculté des arts et des sciences sociales [Annexe 6]**

### **5.6.1 Abolition du B.A. (après le B.E.E.)**

Le vice-doyen présente une demande d'abolition du B.A. (après le B.E.E.) qui était autrefois offert aux enseignants, mais qui ne l'est plus depuis de nombreuses années.

Matthieu LeBlanc propose l'abolition du B.A. (après le B.E.E.) Appuyée par Monique Richard, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Programmes de 1<sup>er</sup> cycle en philosophie : Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs [Annexe 7]**

Marie-Noëlle Ryan présente le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs du programme de 1<sup>er</sup> cycle en philosophie. Elle indique que l'UARD de philosophie a tenu une réunion pour préparer la création d'une nouvelle majeure en philosophie et d'une majeure avec distinction et apporter des modifications à la banque de cours, c'est-à-dire changer des titres de cours, redéfinir certains cours en fonction des ressources professorales et miser dans le contenu des cours sur les problèmes contemporains.

Marie-Noëlle Ryan propose l'adoption du plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs du programme de 1<sup>er</sup> cycle en philosophie. Appuyée par Julie Forgues, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. Programmes de 1<sup>er</sup> cycle en sociologie : Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs [Annexe 8]**

Marie-Andrée Pelland présente le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs du programme de 1<sup>er</sup> cycle en sociologie. Elle indique que parmi les sept recommandations, une grande partie du travail a déjà été effectuée, comme la création de la nouvelle majeure avec distinction, l'abolition de la spécialisation et la réduction du nombre de cours obligatoires.

Marie-Andrée Pelland propose l'adoption du plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs du programme de 1<sup>er</sup> cycle en sociologie. Appuyée par Stéphanie Collin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. Programmes de 1<sup>er</sup> cycle en traduction : Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs [Annexe 9]**

Julie Arsenault présente le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs du programme de 1<sup>er</sup> cycle en traduction. Elle indique qu'une partie du travail avait commencé au Département de traduction et des langues avant l'autoévaluation. Elle ajoute que le département prévoit entre autres un stage obligatoire même si celui-ci ne fait pas partie des recommandations.

Elle présente quelques-unes des orientations comme la possibilité d'offrir les cours de sigles TRAD en première année aux campus d'Edmundston et de Shippagan, de décloisonner certains cours afin qu'ils soient plus accessibles et de créer un cours de traduction juridique. Un membre indique que le Département de traduction et des langues pourrait se tourner vers la Faculté de droit pour trouver une professeure ou un professeur qui pourrait offrir ce cours.

Julie Arsenault propose l'adoption du plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs du programme de 1<sup>er</sup> cycle en traduction. Appuyée par Marie-Noëlle Ryan, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **9. Projets de mineures thématiques (arts visuels et art dramatique) : Camille Bérard [Annexe 10]**

Le vice-doyen présente une demande de mineures thématiques en arts visuels et en art dramatique provenant du campus d'Edmundston. Le modèle de ces mineures s'inspire d'une mineure thématique existante. L'étudiante Camille Bérard a présenté le détail de son projet et a déjà discuté avec Julie Forgues.

Un membre émet des réserves quant à la présence dans la mineure d'un cours en technique de jeu qui exige des compétences et un talent particuliers. Le vice-doyen propose qu'on adopte le projet tel quel, mais avec la possibilité d'y apporter une modification, le cas échéant. Le doyen rappelle qu'il s'agit seulement d'une mineure et non d'un baccalauréat spécialisé.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption du projet de mineures thématiques. Appuyée par Paul Curtis, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **10. Demandes d'exemption : épreuves finales [Annexe 11]**

##### **10.1 ICOM2900**

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la demande d'exemption. Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

##### **10.2 ADPU6110**

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la demande d'exemption. Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

##### **10.3 ADPU6200**

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la demande d'exemption. Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **11. Avis de modification d'un projet de sabbatique (D. Lamontagne)**

Le doyen informe les membres de modifications au projet initial de sabbatique de Denise Lamontagne. En raison d'un imprévu, elle demande à modifier la composante perfectionnement de son projet. Elle suivra des formations différentes de celles indiquées au départ.

## **12. Informations**

### **12.1 Budget 2019-2020**

Le doyen informe les membres que le Conseil des gouverneurs a repoussé l'adoption du budget du mois d'avril au mois de juin, notamment en raison des réductions des subventions accordées aux universités du Nouveau-Brunswick. L'incertitude demeure encore grande concernant le budget d'opération dont disposera concrètement la Faculté. En principe, ce budget devrait correspondre aux attributions confirmées auprès des unités académique dans le courriel que le doyen faisait parvenir en janvier. L'incertitude vient toutefois du fait que ce budget comportait cette année une enveloppe d'investissements stratégiques récurrents dans laquelle la Faculté a sollicité divers investissements, dont un nouveau poste. Si cette enveloppe n'est pas attribuée, l'impact se fera vraisemblablement sentir sur le budget d'opération avec des effets sur la ventilation effectuée. Cela dit, le doyen précise que, *normalement*, le remplacement des départs à la retraite ne devrait pas être affecté. Normalement, car une autre nouveauté dans la pratique de l'Université est d'avoir inclus dans les annonces de poste la formule « sous réserve d'approbation budgétaire ». Donc, l'incertitude demeure.

### **12.2 Rapport annuel 2018-2019**

Le doyen indique que la Faculté des arts et des sciences sociales prépare son rapport annuel et il demande aux unités de lui remettre la liste détaillée des publications et des créations réalisées par les professeures et professeurs de la faculté. Le rapport sera remis à la fin du mois de mai.

### **12.3 Date de la prochaine réunion du Conseil de faculté : 26 juin 2019, 13 h 30**

Le doyen informe les membres que la prochaine réunion du Conseil de faculté aura lieu le 26 juin prochain. Plusieurs rapports d'autoévaluation devront y être présentés.

### **12.4 Date de l'Assemblée facultaire : 10 juin 2019, 13 h 30**

Le doyen informe les membres que la prochaine assemblée facultaire aura lieu le 10 juin 2019 à 13h30. Cette assemblée sera suivie de la fête visant à souligner le départ à la retraite d'employés de la faculté.

### **12.5 Rappels – Convention collective**

Le doyen rappelle les dates importantes à respecter dans les prochaines semaines comme les demandes de promotion et de permanence et les dossiers d'évaluation des professeures et professeurs non permanents à remettre avant le 8 mai, les charges académiques avant le 14 mai ainsi que le rapport annuel d'activité avant le 14 mai.

Il précise que pour les demandes de promotion et de permanence, la professeure ou le professeur doit remettre son dossier sur clé USB à l'unité le 8 mai. Le comité d'évaluation insère ensuite la recommandation circonstanciée sur cette même clé USB qui sera déposée au décanat au plus tard le 27 mai. Le doyen encourage également les directrices et directeurs à inciter les collègues à bien organiser leur dossier en se référant au modèle préparé par le vice-doyen.

Enfin, il rappelle que chaque unité doit envoyer ses besoins en charges de cours pour l'automne 2019 d'ici le 2 mai en indiquant clairement si un cours doit être placé sous le 10 % de la Faculté.

**13. Autres questions**

Rien à signaler.

**14. Clôture de la séance**

Lise Savoie propose la levée de la séance à 14 h 51.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc